



SECTION  
DU  
VAR



## Déclaration liminaire de la CAPL liste d'aptitude de C en B 13 novembre 2015

Nos statuts, notre carrière, nos rémunérations, la pérennité de nos missions, de nos métiers sont menacés tous les jours un peu plus, pour nous emmener aujourd'hui au bord du gouffre.

Au niveau de la Fonction publique, le Premier Ministre M.Valls a appliqué la méthode du rhinocéros contre l'ensemble des fonctionnaires, là où le chantage de la Ministre Mme Lebranchu n'avait pas abouti sur l'accord dit PPCR (Parcours Professionnel, Carrières, Rémunérations). Au mépris des OS, il a tout écrasé sans ménagement pour aboutir à la casse du statut et pour réaliser des économies sur le dos des fonctionnaires en allongeant leur déroulement de carrière.

A la DGFIP, le Directeur Général, non content de participer activement à la suppression de 2130 emplois prévue au PLF 2016, impose une vague de restructurations, fusions et fermetures de postes et services sans précédent.

Notre administration n'est, une fois de plus, pas considérée comme prioritaire, alors que nous faisons rentrer l'argent public dont les politiques ne cessent de nous dire qu'il manque !

« Mais rassurons-nous ! » nous dit le DG..., rien d'inquiétant...du moins d'après ses paroles en CTR.

Les agents des finances publiques, qui représentent moins de 6% des effectifs globaux de l'Etat, savent d'ores et déjà qu'ils supporteront près de 54% des suppressions d'emplois en 2016.

Par ailleurs, nous ne pouvons passer sous silence la fuite de la note interne sur l'organisation de l'accueil au public dans les services des Finances publiques.

Au-delà de la méthode employée, c'est l'affaiblissement organisé du service public républicain. Faire en sorte que les citoyens de ce pays ne puissent plus accéder au service public financier et fiscal s'inscrit, comme **F.O et CFTC DGFIP** l'ont souligné, dans la politique de réduction de l'emploi public. Ainsi la contrepartie de moins de fonctionnaires d'Etat, c'est tout simplement moins de services au public. Mais il n'y a pas de République sans service public !

D'autre part, la Direction Générale a décidé, une fois de plus, de modifier les règles de gestion **F.O. et CFTC DGFIP** n'accepteront aucun recul des droits des agents. Ce passage en force est intolérable.

Ainsi, à l'ouverture du groupe de travail du 21 septembre dernier, après lecture des déclarations liminaires, toutes les organisations syndicales ont décidé de quitter la séance face aux propositions de l'administration en matière de règles de gestion.

Toutes les catégories sont touchées :

- suppression du mouvement complémentaire de mutations A et B ;
- fusion de RAN sans concertation aucune, limitant ainsi la finesse d'affectation offerte aux agents ;
- remise en cause de la finesse de l'affectation mission/structure pour la catégorie B avec la diminution des possibilités de choix fonctionnels au niveau national, qui préfigure une affectation ALD à la RAN ou au département.

Et ce n'est qu'un début...

Encore une fois, notre Directeur Général affiche son mépris pour les personnels et leurs représentants. Il ne se sent en effet, pas tenu par les engagements de ses prédécesseurs lors du cycle de discussions sur les règles de gestion fusionnées qui a duré plus de 2 ans.

En ce qui concerne la CAPL de ce jour, le nombre de candidats est de 103 pour 2016, contre 123 l'an dernier, après une baisse phénoménale du nombre de postulants au cours des années précédentes suite à la suppression du droit au maintien dans le département. **F.O. et CFTC DGFIP** ont été les seules organisations syndicales à **constamment** exiger le maintien de ce dispositif existant dans la Filière Gestion Publique, à l'obtenir lors du conflit de 1989 et à demander son extension aux agents de la Filière Fiscale.

Depuis 2013, tous les promus de C en B par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude participent au mouvement général de mutation de septembre, quelle que soit leur filière d'origine et **les représentants nos OS** continuent de le dénoncer.

La DGFIP est restée sourde à l'argumentaire de **F.O. et CFTC DGFIP** et a délibérément choisi de mettre en place cette régression sociale et ce frein à la promotion sociale.

Aujourd'hui, la réalité de ce que **F.O. et CFTC DGFIP** ont dénoncé depuis 4 ans, vient s'imposer aux collègues.

La diminution du nombre de potentialités est une fois de plus d'actualité. Il n'y aura que **12** heureux élus cette année.

**F.O. et CFTC DGFIP** condamne cette baisse de promotions. La liste d'aptitude constitue pourtant l'une des chances pour les agents d'espérer une amélioration de leur situation financière. Et la diminution des possibilités d'accès à la catégorie B, liée à la révision à la baisse des plans ministériels de qualifications, n'est pas de nature à améliorer cette reconnaissance professionnelle si chère aux agents.

Nous avons tous besoin d'une légitime reconnaissance. Celle-ci passe par une revalorisation significative en matière indiciaire et indemnitaire. Nous en sommes très loin! Elle passe aussi par une large possibilité de promotions inter-catégorielles (changement de grade). Ces promotions sont le reflet de notre technicité croissante, ainsi que de notre engagement sans faille pour faire face à l'exercice de plus en plus difficile de nos missions.

Ainsi, nous savons déjà que nous serons loin du compte et que beaucoup resteront au bord du chemin, faute de budget alloué à la promotion interne.

Nous demandons que cette déclaration liminaire soit annexée au PV de cette CAPL